



Appel à projets 2011 du DIM « *Logiciels et systèmes complexes* »

Les projets doivent être soumis à l'adresse suivante :
<http://www.dimlsc.fr>
avant le mardi 1er mars 2011 à minuit

Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.

Cet appel à projets est disponible à l'adresse :
<http://www.dimlsc.fr>

Vous pouvez poser vos questions sur cet appel à projets à l'adresse aap-dimlsc@lri.fr



Le DIM LSC est géré par Digiteo, avec le soutien financier de la Région Île-de-France.

Le DIM *Logiciels et systèmes complexes* et Digiteo

Dispositif phare de la politique régionale de recherche mis en place en 2005 par la Région Île-de-France, et confirmé dans la nouvelle politique cadre Enseignement supérieur et recherche pour la période 2011-2016, adopté par le Conseil régional le 19 novembre dernier, les domaines d'intérêt majeur (DIM) visent à fédérer des réseaux de laboratoires situés en Île-de-France, agissant sur des domaines labellisés ciblés. La Région a confié à des structures fédératrices l'organisation des appels à propositions et de la sélection scientifique des projets proposés au financement. C'est ainsi que le réseau Digiteo est chargé du DIM *Logiciels et systèmes complexes*.

Il existe actuellement treize autres DIM :

- Agrosiences, territoires, écologie, alimentation (Astrea).
- Cancérologie (Canceropole)
- Neurosciences et maladies neurodégénératives (Nerf)
- Maladies cardiovasculaires, diabète et obésité (Coddim)
- Maladies infectieuses, parasitaires et nosocomiales émergentes (Malinf)
- Médecine cellulaire et cellules souches (Stempole)
- Santé, environnement, toxicologie (SEnT)
- Atomes ultra-froids (Ifraf)
- Optique, microélectronique, nanosciences (C'nano)
- Problématiques transversales aux systèmes complexes (ISC)
- Développement soutenable (R2DS)
- Problématiques du genre (Institut Émile du Chatelet)
- Sciences économiques (École d'Économie de Paris)

Vous trouverez de plus amples informations sur les DIM sur le site internet de la Région Île-de-France à l'adresse : <http://www.iledefrance.fr/recherche-innovation/>

Il appartient aux porteurs de projets d'identifier le DIM le plus à même de les soutenir financièrement
car :

- **excepté pour des projets d'équipement semi-lourd (dont le coût total HT est compris entre 200K€ et 5M€) qui font l'objet d'une autre procédure, un même projet ne peut être déposé à plusieurs DIM,**
- après dépôt à un DIM, le dossier ne pourra être transmis sur un autre DIM.

1. RÉGLEMENT DE L'APPEL À PROJETS :

1.1 Objet de la proposition :

Le présent appel à projets est ouvert aux équipes de recherche de la Région Île-de-France relevant des thématiques du DIM *Logiciels et systèmes complexes*. Il s'adresse aux établissements de recherche et d'enseignement supérieur relevant du secteur public et parapublic ou privé à but non lucratif. Des partenaires industriels peuvent participer à la réalisation des projets mais ne sont pas éligibles à la subvention régionale.

Une liste non limitative des thématiques de recherche du DIM se trouve sur son site <http://www.dimlsc.fr>.

1.2 Procédure de sélection des projets :

Les projets seront examinés par le comité du DIM, assisté d'experts extérieurs à la région Île-de-France. Ce comité a pour double objectif de sélectionner les meilleurs projets et d'identifier les moyens qui seront proposés à l'attribution du Conseil régional d'Île-de-France, dans la limite du budget alloué au DIM. La sélection prendra en considération l'excellence scientifique du projet, son adéquation aux objectifs du DIM (caractère fédérateur et collaboratif...), et la crédibilité des objectifs affichés. Le comité de sélection pourra demander aux responsables des projets des ajustements tant scientifiques que financiers avant de prendre sa décision finale. Les porteurs des projets seront informés par mail du devenir de leur dossier à partir de la deuxième quinzaine de mai 2011.

L'attribution définitive des crédits régionaux n'interviendra qu'après leur vote par la Commission permanente du Conseil Régional d'Île-de-France.

1.3 Soumission des offres :

Le type des actions éligibles au financement de la Région (voir § 2.1 page suivante) diffère peu des précédents appels DIM, mais la forme de la soumission a changé. Il devra être déposé **un dossier par action pour laquelle un financement est sollicité**.

La soumission des offres se fera sous forme électronique à l'adresse <http://www.dimlsc.fr>.

La date limite d'envoi des propositions est le **1er mars 2011 à minuit**.

Les dossiers sont à constituer à l'aide des modèles disponibles sur le site du DIM LSC (<http://www.dimlsc.fr>), en respectant l'ordre des rubriques.

Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.

2. APPEL à PROJETS :

Les financements pourront concerner :

- des allocations doctorales,
- des allocations post-doctorales,
- l'organisation de manifestations scientifiques en Île-de-France,
- des dépenses de petit et moyen équipement (jusqu'à 200 K€ HT),
- des équipements semi-lourds (de 200 K€ HT à 5 M€ HT). **Ce dernier point fait l'objet d'un cahier des charges séparé disponible sur le site du DIM LSC et d'une procédure spécifique.**

Ces financements proviennent de la Région Île-de-France et du RTRA Digiteo.

Les projets déposés par des équipes du RTRA Digiteo d'au moins deux établissements différents sont éligibles à un financement du RTRA, en complément ou en place des financements de la Région Île-de-France. L'adéquation thématique au programme scientifique de Digiteo sera un critère majeur pour l'obtention d'un financement du RTRA.

Quel que soit le type de projet déposé, la nature de la participation des laboratoires impliqués devra être clairement mise en évidence. La crédibilité d'une **action collaborative** fera partie des points regardés avec la plus grande attention. Priorité sera donnée aux actions impliquant au moins deux établissements d'Île-de-France et présentant un **caractère fédérateur**. Une attention particulière sera portée aux projets à **caractère pluridisciplinaire**.

Modalités de financement :

Pour les équipements, les dépenses d'investissement ne seront financées qu'à hauteur de 66% maximum du montant hors taxes (les porteurs du projet devront s'engager à trouver le complément).

Le financement fera l'objet d'une convention entre le (ou les) établissement(s) porteur(s) et la fondation *Digiteo-Triangle de la physique*.

Actions « Allocations doctorales et post-doctorales » :

Sont éligibles aux allocations doctorales, les étudiants titulaires d'un master 2, d'un DESS, d'un DEA, ou équivalent, inscrits en première ou deuxième année de doctorat à la rentrée universitaire 2011 dans une école doctorale francilienne et réalisant leur projet de recherche dans une équipe de recherche localisée en Île-de-France.

Sont exclus les candidats déjà titulaires d'un doctorat ou ayant été inscrits en doctorat dans une autre école doctorale.

Le taux d'encadrement du directeur de thèse ne devra pas excéder 3 allocataires en sciences dures et 8 allocataires en sciences humaines et sociales. Le directeur de thèse donnera les éléments nécessaires pour permettre de vérifier que cette règle est respectée.

Les allocations doctorales régionales sont compatibles avec le contrat doctoral.

Sont éligibles aux allocations post-doctorales les titulaires d'un doctorat, candidats à un premier contrat de recherche en France après la soutenance de leur thèse. Les travaux doivent être réalisés dans un laboratoire francilien. Le financement de la Région sera pour une durée de **dix-huit mois maximum**. Le laboratoire d'accueil doit être différent de celui où le candidat a réalisé son doctorat.

Il n'y a pas de **critère de nationalité ou d'âge** des candidats. Si un candidat à une allocation doctorale a plus de 30 ans, ou si un candidat à une allocation post-doctorale a plus de 35 ans, un parcours professionnel atypique (expérience professionnelle hors post-doc par exemple) doit être justifié.

Le montant des allocations doctorales est de 2 700 euros toutes charges comprises par mois, pour une durée de 36 mois, soit 97 200 euros pour un doctorant.

Pour un candidat recruté en deuxième année de thèse, le financement sera ramené à 24 mois, soit 64 800 euros.

Le montant des allocations post-doctorales est de 4 150 euros toutes charges comprises par mois, soit 49 800 euros par an, pour une durée maximum de 18 mois.

Le montant de la rémunération nette par allocataire ne pourra être inférieur à :

- 1 450 € net mensuel pour une allocation doctorale,
- 2 100 € net mensuel pour une allocation post-doctorale.

L'embauche des candidats devra intervenir

- au plus tard le 31 décembre 2011 pour les allocations doctorales,
- au plus tard le premier juin 2012 pour les allocations post-doctorales, avec une identification du candidat au plus tard le premier mars 2012.

Le financement régional couvre en outre, dans la limite de 5 000€ par allocation doctorale et de 1 500€ par an pour une allocation post-doctorale, des **actions destinées à améliorer les conditions de réalisation du travail de recherche** (frais de formation, participation à des colloques, frais de déplacements, traductions et publications, etc.). L'achat d'ordinateur n'est pas éligible au titre du financement de ces actions.

Nature	Soutien financier	Commentaires
Actions « Allocations de recherche »		
→ Allocations de recherche doctorales	Subvention forfaitaire = 100% du salaire & charges sociales (et indemnité perte d'emploi éventuelle)	→ 2700 €/mois sur 3 ans → Non cumulable avec un autre mode de financement hors missions d'enseignement et de diffusion de la culture scientifique → 1450 € net mensuel au minimum
→ Allocations de recherche post-doctorales	Subvention forfaitaire = 100% du salaire & charges sociales (et indemnité perte d'emploi éventuelle)	→ 4150 €/mois → non cumulable avec un autre mode de financement hors missions d'enseignement et de diffusion de la culture scientifique → durée maximum 18 mois → 2100 € net mensuel au minimum

Actions « Manifestations scientifiques » :

Les manifestations scientifiques doivent se tenir en Île-de-France.

Pour être éligibles, **elles doivent avoir lieu avant le 31 décembre 2012.**

Les frais de personnels permanents ne sont pas éligibles.

Nature	Soutien financier	Commentaires
Actions « Manifestations scientifiques »		
→ Organisation de manifestations scientifiques (en Île-de-France)	→ Taux jusqu'à 100% → Location de salles & prestations liées → Eau, café & pauses → Repas pendant séminaire → Édition de documents et autres consommables	

Actions « Équipement » :

Les dépenses d'équipement concernent l'acquisition d'appareils expérimentaux et d'équipements informatiques mis en œuvre dans le cadre d'un projet de recherche.

On distinguera le petit et moyen équipement, d'un coût total inférieur à 200 K € HT, et l'équipement semi-lourd, d'un coût total compris entre 200 K€ HT et 5 M€ HT.

Pour les équipements semi-lourd, il convient de se reporter aux documents spécifiques sur le site du DIM LSC. Ces demandes font l'objet d'une procédure séparée.

Les projets sollicitant le financement de petits et moyens équipements seront traités au sein du DIM.

La priorité sera accordée aux **projets fédérateurs et proposant une mutualisation de matériel**. Le financement d'ordinateurs individuels et/ou standards n'est pas éligible.

Les projets et les dépenses afférentes doivent débiter avant le 31 décembre 2012.

ATTENTION : le plafond de la subvention régionale est de 66% maximum du coût hors taxe (HT) de l'équipement. Un co-financement est donc obligatoire.

Les porteurs de projets sollicitant une demande de financement d'équipement doivent joindre au dossier une **déclaration sur l'honneur** certifiant que le projet n'a pas fait l'objet d'un soutien dans le cadre de SESAME, d'un autre DIM, d'un projet collaboratif d'un pôle de compétitivité, d'un programme Génopole, ou du contrat de projets 2007-2013.

3. FICHES ACTIONS :

Les fiches actions (hors manifestations scientifiques, pour lesquelles il convient de se référer à la section 4) doivent comporter :

- dans tous les cas, une description détaillée, (de préférence en anglais pour faciliter l'évaluation par les experts étrangers, mais comportant au moins un titre et un résumé d'une dizaine de lignes en français),
- un tableau financier récapitulatif pour les actions d'équipement.

Vous trouverez dans les pages suivantes des modèles de fiches correspondant aux différents types d'actions.

Si un projet global comporte plusieurs actions (par exemple une allocation doctorale et un équipement, ou une allocation doctorale et une allocation post-doctorale), il conviendra de déposer autant de dossiers séparés. Il est cependant suggéré de mentionner explicitement dans les dossiers le lien entre ces actions. Ce lien pourra de plus apparaître dans l'acronyme (par exemple PROJET.1, PROJET.2).

3.1 Fiches détaillées :

Se reporter aux modèles de fiches pages suivantes.

Description détaillée d'une action « allocation doctorale » (à joindre à votre demande au format pdf) :

Votre dossier est à constituer à l'aide de ce modèle, en respectant l'ordre dans lequel les informations sont demandées. Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

Acronyme (10 caractères maximum) :

Titre du projet :

- ✓ en anglais (optionnel) :
- ✓ en français (obligatoire) :

Thématique du projet : (pour un projet déposé par des équipes Digiteo, préciser obligatoirement la rubrique du programme scientifique de Digiteo dont il relève principalement)

Nom du responsable du projet :

- ✓ Insérer un *curriculum vitae* du responsable du projet.
- ✓ Insérer l'avis motivé, daté et signé du directeur du laboratoire auquel appartient le responsable du projet.

Partenaires du projet :

Pour chaque partenaire, préciser le nom du laboratoire et d'une personne impliquée.

- ✓ Insérer un *curriculum vitae* d'au moins une personne de ce laboratoire impliquée dans le projet.
- ✓ Insérer l'avis daté et signé du directeur du laboratoire partenaire.

École doctorale de rattachement :

Nom du responsable de l'ED :

Numéro de téléphone du responsable de l'ED :

Adresse électronique du responsable de l'ED :

- ✓ Insérer l'avis motivé, daté et signé du responsable de l'école doctorale.

Expertise :

Fournir ci-dessous les coordonnées (adresse postale, téléphone, mél et page web) d'au moins deux référents compétents pour évaluer le projet (français hors Île-de-France ou étrangers, et n'ayant pas publié ou collaboré récemment avec les proposant(s)).

Référent 1 :

Référent 2 :

Description des travaux :

Cette description pourra être en français ou en anglais mais devra obligatoirement comporter un résumé d'une dizaine de lignes en français.

Résumé en français (10 lignes maximum) :

Sujet de la thèse en français (3 lignes maximum) :

- ✓ Insérer un court CV des encadrants mentionnant les **HDR et les taux d'encadrement** (ou si le CV a déjà été joint dans les rubriques précédentes, indiquer ici « Voir CV à la rubrique ... »)
- ✓ Insérer le CV du candidat si celui-ci est déjà connu.

Description détaillée (en français ou en anglais) :

- ✓ objectifs et intérêt pour la Région Île-de-France, et le cas échéant pour Digiteo
- ✓ positionnement par rapport à l'état de l'art et à la concurrence nationale et internationale
- ✓ concepts, outils, défis et enjeux, pistes bibliographiques
- ✓ résultats attendus et critères proposés pour juger du succès du projet
- ✓ partenariat et travaux antérieurs des proposant(s) : contrats précédents ou en cours proches du sujet traité, expériences de collaborations antérieures entre les proposant(s)
- ✓ liste des thèses encadrées par les proposant(s), en cours ou soutenues au cours des cinq dernières années, et **devenir des docteurs ainsi formés**.

Description détaillée d'une action « allocation post-doctorale » (à joindre à votre demande au format pdf) :

Votre dossier est à constituer à l'aide de ce modèle, en respectant l'ordre dans lequel les informations sont demandées. Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

Acronyme (10 caractères maximum) :

Titre du projet :

- ✓ en français (obligatoire) :
- ✓ en anglais (optionnel) :

Thématique du projet : (pour un projet déposé par des équipes Digiteo, préciser obligatoirement la rubrique du programme scientifique de Digiteo dont il relève principalement)

Nom du responsable du projet :

- ✓ Insérer un curriculum vitae du responsable du projet.
- ✓ Insérer l'avis motivé, daté et signé du directeur du laboratoire auquel appartient le responsable du projet.

Partenaires du projet :

Pour chaque partenaire, préciser le nom du laboratoire et d'une personne impliquée.

- ✓ Insérer un curriculum vitae d'au moins une personne de ce laboratoire impliquée dans le projet.
- ✓ Insérer l'avis daté et signé du directeur du laboratoire partenaire.

Expertise :

Fournir ci-dessous les coordonnées (adresse postale, téléphone, mél et page web) d'au moins deux référents compétents pour évaluer le projet (français hors Île-de-France ou étrangers, et n'ayant pas publié ou collaboré récemment avec les proposants).

Référent 1 :

Référent 2 :

Description des travaux :

Cette description pourra être en français ou en anglais mais devra obligatoirement comporter un résumé d'une dizaine de lignes en français.

Résumé en français (10 lignes maximum) :

Sujet du postdoctorat en français (3 lignes maximum) :

- ✓ Insérer un court CV des encadrants (ou si le CV a déjà été joint dans les rubriques précédentes, indiquer ici « Voir CV à la rubrique ... »)
- ✓ Insérer le CV du candidat si celui-ci est déjà connu.

Description détaillée (en français ou en anglais) :

- ✓ objectifs et intérêt pour la Région Île-de-France, et le cas échéant pour Digiteo
- ✓ positionnement par rapport à l'état de l'art et à la concurrence nationale et internationale
- ✓ concepts, outils, défis et enjeux, pistes bibliographiques
- ✓ résultats attendus et critères proposés pour juger du succès du projet
- ✓ partenariat et travaux antérieurs des proposant : contrats précédents ou en cours proches du sujet traité, expériences de collaborations antérieures entre les proposant.

Description détaillée d'une action « petit ou moyen équipement » (coût total inférieur à 200K€ HT), à joindre à votre demande au format pdf :

Votre dossier est à constituer à l'aide de ce modèle, en respectant l'ordre dans lequel les informations sont demandées. Le **tableau financier** figurant au § 3.2 et une **déclaration sur l'honneur** certifiant que le projet n'a pas fait l'objet d'un soutien dans le cadre de SESAME, d'un autre DIM, d'un projet collaboratif d'un pôle de compétitivité, d'un programme Génopole, ou du contrat de projets 2007-2013 devront être joints en complément de la description détaillée. Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

Acronyme (10 caractères maximum) :

Titre du projet :

- ✓ en français (obligatoire) :
- ✓ en anglais (optionnel) :

Thématique du projet : (pour un projet déposé par des équipes Digiteo, préciser obligatoirement la rubrique du programme scientifique de Digiteo dont il relève principalement)

Nom du responsable du projet :

- ✓ Insérer un *curriculum vitae* du responsable du projet.
- ✓ Insérer l'avis motivé, daté et signé du directeur du laboratoire auquel appartient le responsable du projet.

Partenaires du projet :

Pour chaque partenaire, préciser le nom du laboratoire et d'une personne impliquée.

- ✓ Insérer un *curriculum vitae* d'au moins une personne de ce laboratoire impliquée dans le projet.
- ✓ Insérer l'avis daté et signé du directeur du laboratoire partenaire.

Expertise :

Fournir ci-dessous les coordonnées (adresse postale, téléphone, mél et page web) d'au moins deux référents compétents pour évaluer le projet (français hors Île-de-France ou étrangers, et n'ayant pas publié ou collaboré récemment avec les proposant(s)).

Référent 1 :

Référent 2 :

Description des travaux :

Cette description pourra être en français ou en anglais mais devra obligatoirement comporter un résumé d'une dizaine de lignes en français.

Résumé en français (10 lignes maximum) :

Description détaillée (en français ou en anglais) :

- ✓ objectifs et intérêt pour la Région Île-de-France, et le cas échéant pour Digiteo
- ✓ positionnement par rapport à l'état de l'art et à la concurrence nationale et internationale
- ✓ concepts, outils, défis et enjeux
- ✓ programme des travaux
- ✓ échéancier (planning prévisionnel : date début, date fin et étapes clés)
- ✓ partage des tâches entre les partenaires (en particulier pour les personnels permanents impliqués)
- ✓ résultats attendus et critères proposés pour juger du succès du projet
- ✓ partenariat et travaux antérieurs des proposant(s) : contrats précédents ou en cours proches du sujet traité, expériences de collaborations antérieures entre les proposant(s).

3.2 Tableau récapitulatif (à joindre à votre demande au format pdf) :

Ce tableau doit être rempli **pour toute demande de crédits d'équipement de coût total inférieur à 200 K€ HT**. Il ne concerne pas les demandes d'allocations doctorales et post-doctorales, ni les manifestations scientifiques.

Récapitulatif des dépenses d'équipement

Acronyme du projet :

Responsable du projet :

Partenaires :

Descriptif détaillé des équipements	Montant total TTC	Montant total HT	Subvention sollicitée Max 66% du total HT	Montant TTC du co-financement	Partenaire(s) financier(s)
Total					

4. ACTION « MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES » :

4.1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

1) La manifestation

Intitulé :

Dates (pour être éligibles, **les manifestations doivent avoir lieu entre le 1er septembre 2011 et le 31 décembre 2012**) :

Lieu :

2) Organisateur

Personne(s) en charge de la manifestation :

Prénom NOM :

Qualité :

Établissement et nom du laboratoire :

Courriel :

Téléphone/Fax :

Adresse :

Prénom, nom et adresse mel du directeur du laboratoire :

3) Organismes prenant directement en charge une partie des dépenses :

Noms de ces organismes et montants prévisionnels engagés par chacun d'eux :

Joindre au dossier de candidature les lettres de soutien des responsables des structures co-organisatrices.

4) Organismes qui verseront une participation financière à l'organisateur :

Noms de ces organismes et montant de leur participation financière :

Joindre au dossier de candidature les lettres de soutien des responsables des structures et personnalités partenaires.

4.2 LA MANIFESTATION

1) **Intérêt scientifique de la manifestation (2 pages) : contexte, enjeux, actualité**

2) **Objectifs de la manifestation et intérêt régional**

3) **Informations scientifiques détaillées**

● **Composition des comités scientifique et d'organisation :**

Détailler en distinguant les personnes pressenties ou confirmées et en précisant leur affiliation scientifique et la répartition femmes/hommes.

● **Programme (ou pré-programme) scientifique détaillé**

Préciser le nombre des articles prévus, l'intitulé des sessions et des tables-rondes...

Indiquer le nom des orateurs invités éventuels (en précisant s'ils sont pressentis ou confirmés), leur affiliation scientifique et la répartition femmes/hommes.

● Préciser la procédure de sélection des articles. Si la manifestation est organisée de manière récurrente, préciser le taux de sélection de la dernière édition.

● **Posters**

Nombre de posters prévus :

4.3 AMPLEUR et PORTEE DE LA MANIFESTATION

1) Portée de la manifestation

- Régionale
- Nationale
- Européenne
- Mondiale

Dans quelle(s) langue(s) va se tenir le colloque ?

Cette manifestation est-elle récurrente ?

Si oui,

À quelle fréquence ?

Où les deux dernières manifestations ont-elles eu lieu ?

Quel était le nombre des participants ?

Décrire les évolutions éventuelles des objectifs et du contenu par rapport à l'édition précédente.

2) Nombre de participants attendu :

4.4 RETOMBÉES ATTENDUES

Sur le plan :

1) **Du développement de collaborations scientifiques et techniques**

2) **De la reconnaissance des équipes franciliennes**

3) **De la structuration de la recherche en Île-de-France**

NB : Un bref bilan scientifique et financier indiquant le nombre des participants et listant les grands thèmes abordés sera à fournir au comité du DIM à l'issue de la manifestation, ainsi que les actes s'il y en a.

4.5 BUDGET

1) **Montant global (hors TVA récupérable) du budget prévisionnel éligible** (Voir « Informations importantes » en bas de page) de la manifestation :

2) **Montant de la subvention sollicitée** auprès de la Région Île-de-France :

3) Fournir un **budget prévisionnel** dépenses/recettes détaillé et équilibré.

4) Préciser, **pour les recettes**, celles qui sont acquises et celles en cours de demande.

5) Montant des **frais d'inscriptions** :

Un tarif préférentiel est-il prévu pour les doctorants ?
Le cas échéant, préciser :

Des bourses sont-elles prévues pour permettre la participation de jeunes chercheurs ?

Informations importantes :

Le bénéficiaire justifiera l'ensemble des dépenses pour obtenir le versement de la subvention. En effet, le soutien régional correspond à un taux d'intervention calculé sur le budget global de la manifestation. Si le budget réalisé se trouve être inférieur au budget prévisionnel, la subvention régionale sera revue à la baisse par application de ce taux d'intervention.

Ne doit pas être présentée dans le budget des dépenses la valorisation du personnel permanent et des services mis à disposition par les partenaires (prêt de salle...). En effet, ces postes ne seront pas pris en compte dans l'assiette des dépenses éligibles au soutien régional.